

90-997 du 29 Décembre 1990

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° _____/MTSS/DGFP/DGPCE
portant intégration et nomination de Madame
MADZIMBA-EHOUANGC née ONDZIET Lydie Patricia
dans les cadres de la catégorie A hiérarchie
I des cadres du Personnel Diplomatique et
Consulaire.

// E PREMIER MINISTRE

(/ISAB :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;

(/u le décret n° 61/143/FP du 27 Juin 1961 portant statut commun des
cadres du personnel diplomatique et consulaire ;

(/u le décret n° 62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/197 du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;

D.G.D.

(/u le décret n° 62/197 du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant
statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 6 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-DE du 26 Mars 1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;

D.C.F.

(/u le décret n° 67/50 du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations,
intégrations, reconstitutions de carrière et reclassement ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 85/260 du 3 Mai 1985 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des si-
tuations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 85/260 du 3 Mai 1985 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des si-
tuations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/513 du 1er Septembre 1990 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 90/581 du 18 Octobre 1990 organisant l'intérim du
Premier Ministre ;

(/u l'arrêté n° 2007/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressée.

// E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Madame MADZIMBA-EHOUANGO née CHEZIET Lydie Patricia, née le 25 Mai 1950 à Pointe-Noire, titulaire du Doctorat (nouveau régime) en Etudes Africaines obtenu au Centre d'Etude d'Afrique Noire de France est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du personnel Diplomatique et Consulaire et nommée au grade de Secrétaire des Affaires Etrangères Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressée est mise à la disposition du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 Décembre 1990

Par le Premier Ministre, P.I
Ministre d'Etat, Ministre
du Plan et de l'Economie,

Le Ministre du Travail et de la
Sécurité Sociale,

Jeanne DABEZETZET.-

Pierre MOUSSA.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DCFP/FGPCE 3
- DGFP/BSF 3
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- MAEC/CAB 2
- INTERESSEE 1
- DOSSIER 3
- SGG/DC 2./-